

L'Observatoire Erasmus+

{Notes}

La mobilité européenne et internationale des jeunes Analyse de l'enquête Génération 2017 (Céreq)

{ L'éditorial }

Le programme Erasmus+ permet à un large public de participer à des mobilités. Pour ce qui concerne les apprenants, il peut s'agir d'élèves du primaire ou du secondaire, d'étudiants en université, d'alternants. Le Président de la République a fixé pour objectif en 2024 que la moitié d'une classe d'âge ait passé au moins six mois dans un autre pays européen avant ses 25 ans. Dans le cadre de la priorité « Inclusion et diversité » du programme Erasmus+, les établissements bénéficiaires sont invités à adopter une approche plus inclusive afin de rendre la mobilité accessible à tous les profils de participants. Parallèlement, des aides financières spécifiques ont été déployées afin de favoriser la participation des publics plus éloignés des opportunités de mobilité.

Cet objectif ambitieux implique d'être en capacité d'identifier précisément les profils des publics bénéficiant déjà de la mobilité, mais aussi de ceux qui en sont plus éloignés. En complémentarité avec les outils de la Commission européenne visant à mieux caractériser les participants, l'Agence a développé un dispositif d'enquête et des partenariats au service d'une approche spécifique du contexte français.

Depuis 2012, l'Agence Erasmus entretient ainsi un partenariat avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) afin de mesurer l'intégration dans le monde du travail des sortants du système éducatif, et de dresser les portraits des jeunes ayant réalisé une mobilité pendant leur formation initiale. Ce partenariat permet à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation de mieux caractériser les profils des sortants ayant réalisé une mobilité (ou plusieurs) et de ceux qui ne bénéficient pas encore pleinement de cette opportunité. Cette enquête n'est pas propre aux mobilités financées par le programme Erasmus+, elle rend ainsi possible la mise en lumière des freins à la mobilité d'un point de vue beaucoup plus large.

Je suis heureuse de présenter, dans ces Notes de l'Observatoire n° 21, l'analyse menée par l'Agence à partir des données de l'enquête du Céreq, qui contribue à l'identification des « angles morts » du programme, et nous permettra de mieux cibler nos actions en faveur de l'accessibilité d'Erasmus+ à tous.

Nelly Fesseau,
*Directrice de l'Agence Erasmus+ France /
Éducation Formation*

{ SOMMAIRE }

Introduction	{ 3 }
Points à retenir	{ 4 }
Méthodologie	{ 6 }
1 Portrait des sortants ayant participé à une mobilité pendant leur parcours éducatif	{ 7 }
1.1 Profil académique des sortants	{ 7 }
1.1.1 Type de baccalauréat obtenu	{ 7 }
1.1.2 Diplôme de sortie obtenu	{ 8 }
1.2 Profil socio-économique des apprenants	{ 10 }
1.2.1 Genre des sortants ayant pris part à une mobilité depuis le CP	{ 10 }
1.2.2 Mobilité familiale	{ 10 }
1.2.3 Catégorie socio-professionnelle des parents des sortants partis en mobilité	{ 11 }
1.3 Des profils mobilitaires?	{ 13 }
1.3.1 Fréquence de séjours de mobilité	{ 13 }
1.3.2 Analyse des origines régionales des départs en mobilité	{ 14 }
2 Caractéristiques des mobilités réalisées	{ 16 }
2.1 Motifs et périodes des mobilités réalisées	{ 16 }
2.1.1 Motif du plus long séjour dans le secondaire	{ 16 }
2.1.2 Période des mobilités réalisées dans l'enseignement supérieur	{ 16 }
2.2 Destinations principales lors du séjour le plus long selon le niveau d'études	{ 18 }
3 Insertion professionnelle des sortants ayant réalisé une mobilité	{ 19 }
Tableaux et graphiques (par ordre d'apparition)	{ 21 }

{ Introduction }

Le programme 2021-2027 s'inscrit dans la continuité du programme précédent et s'illustre par une forte dynamique de croissance. Pour l'ensemble des Agences Erasmus+, cette programmation devra rendre possible la mobilité européenne ou internationale de 10 millions de résidents européens.

Pour cette période, 2,2 milliards d'euros seront alloués à l'Agence par la Commission européenne, ce qui permettra un élargissement considérable des mobilités financées. Au-delà des leviers financiers et du nécessaire maintien d'un haut niveau de qualité, ce changement d'échelle implique de pouvoir rapprocher les opportunités de mobilité des publics qui en étaient jusqu'alors plus éloignés.

La connaissance des profils des bénéficiaires des mobilités qu'apportent les outils de la Commission européenne et les dispositifs conçus à l'échelle nationale est alors indispensable : il s'agit d'identifier des points d'appui pour continuer à développer un programme plus inclusif et ouvert. L'enquête Génération conçue par le Céreq permet une mise en perspective des données propres au programme Erasmus+, de les situer au sein des enjeux sociétaux d'une génération.

Les Notes de l'Observatoire n° 21 proposent l'analyse des données issues de l'enquête Céreq pour la génération 2017, s'intéressant aux personnes sorties de formation initiale en 2017 et à leur parcours sur les 3 années suivantes. Nous avons fait le choix de mettre l'accent sur le profil, académique et socio-économique, des personnes parties en mobilité (avec le financement d'un programme européen ou non) pendant leur formation initiale, pour chercher à savoir si des profils « mobilitaires » pouvaient être identifiés, puis sur les caractéristiques des mobilités réalisées et les spécificités en termes de trajectoires d'emploi.

Cet éclairage permet de contribuer à un état des lieux pour une génération ayant réalisé une mobilité (ou plusieurs) pendant le programme 2014-2020. Il permet aussi de dessiner des perspectives afin que les générations à venir puissent davantage et plus largement bénéficier des apports de mobilités européennes et internationales.



Formation

55%

des sortants de la Génération 2017 ayant réalisé une mobilité avaient obtenu un **baccalauréat général** (31 % parmi ceux qui n'en avaient pas effectué).



6/10

Près des **2/3 des titulaires d'un master** (ou équivalent) ou **d'un doctorat** sont partis en mobilité au moins une fois pendant leur parcours de formation (respectivement 61 % et 60 %), les titulaires d'un **diplôme de niveau 3** (20 %) et les personnes **non diplômées** (19 %) semblent plus éloignés des opportunités de départ en mobilité.

Localisation



Ces régions ont un **taux de départ** en mobilité des sortants supérieur à la moyenne nationale.

39%

Les **régions insulaires et d'outre-mer** sont celles qui ont le **taux de mobilité le plus faible**.



Pour les sortants de l'enseignement supérieur, **Mayotte** (17,59 %), **les Pays de la Loire** (16,45 %) et **l'Île-de-France** (13,32 %) sont les trois régions affichant le **taux le plus élevé de mobilité pendant le dernier diplôme préparé**.

L'**Europe** constitue, de très loin **la destination principale pour les mobilités les plus longues** (78 %).

Pour les mobilités longues du primaire, l'Afrique est le 2^e continent de destination (23 %), alors que pour celles du supérieur ce sont l'Amérique du Nord (15 %) et l'Asie/Océanie (14 %) qui se placent en 2^e et 3^e positions.



Origine

92,5%



Les sortants ayant réalisé une mobilité durant leur parcours de formation initiale sont très majoritairement **nés en France** (92,5 %) de parents également nés en France (à 84 % pour la mère et 82 % pour le père).

≥39%

Pour toutes les **catégories d'emploi des parents**, le taux de sortants partis en mobilité est supérieur ou égal à 39 %, à l'exception de ceux dont au moins un des parents est ouvrier.



Une large majorité des mobilités a lieu au **collège ou au lycée** (62 % pour ceux qui ne sont partis qu'une seule fois, 82 % pour ceux qui sont partis à plusieurs reprises).

Des sortants de la formation initiale en 2017 sont partis en **mobilité européenne ou internationale** au moins une fois au cours de leur formation initiale



Plus une personne est **partie jeune** (au primaire), plus la probabilité qu'elle reparte en mobilité augmente.

Emploi

Les sortants mobiles accèdent **plus rapidement à leur premier emploi** (4,1 mois contre 5,5).



Ils sont **moins longtemps au chômage** (5,9 mois contre 9 mois pour les sortants non mobiles).

L'analyse des trajectoires d'accès à l'emploi pour les sortants de l'enseignement supérieur montre que ceux qui ont réalisé une mobilité accèdent **plus rapidement** et **plus durablement** à l'emploi; ils sont également **moins souvent dans une situation de chômage persistant ou récurrent**.



{ Méthodologie }

Le Céreq a mis en place les enquêtes « Génération » à la fin des années 1990. Ces enquêtes « visent à étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale »¹ pour une « génération », c'est-à-dire les jeunes sortis du système éducatif la même année. L'enquête est conduite 3 ans après cette sortie. À partir de la génération 2017, chaque génération est également interrogée 6 ans après l'année de sortie du système éducatif, ce qui permet une vision longitudinale des parcours. Cette enquête propose un cadre d'analyse homogène, une exposition à la même conjoncture du marché du travail et touche un effectif important (maintenant interrogé en multimode : par internet et téléphone).

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation et le Céreq, celui-ci collecte les données auprès de la population enquêtée, l'enquête incluant un module spécifique portant sur les mobilités européennes et internationales le cas échéant. Les mobilités sont définies comme étant des séjours hors vacances ou activités de loisirs. Ils incluent les séjours d'études, d'échange scolaire, les séjours linguistiques, ou encore les séjours ayant pour motif un stage, un travail, un bénévolat ou volontariat. La base de données constituée est fournie à l'Agence qui se charge du traitement de ces données.

L'enquête Génération 2017 a été réalisée entre le 31 août 2020 et le 22 mars 2021 (cette période et sa durée étant la conséquence de la crise sanitaire liée à la COVID-19). Au total, la collecte a permis de recueillir 26 675 questionnaires avec une durée moyenne de questionnement de 45 minutes.

L'enquête Génération 2017 est représentative au niveau national des 746 000 individus primo-sortants de formation initiale durant l'année scolaire 2016-2017, des sorties de l'enseignement secondaire sans diplôme aux sorties de l'enseignement supérieur avec un doctorat.

Parmi les répondants de la Génération 2017, 10 336 jeunes déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger avant la fin de leurs études.

Ils représentent 288 724 sortants après redressement. Cette étude porte sur l'effectif visé par l'enquête et plus spécifiquement sur les sortants ayant réalisé au moins une mobilité. L'enquête Céreq ne permet pas de distinguer le type de mobilité réalisé, ce qui apporte donc une vision plus large de la mobilité, incluant les activités non couvertes par le programme.

Pour les taux présentés dans cette note, les pourcentages peuvent ne pas être égaux à 100 %, en raison des arrondis.

¹ Site internet du Céreq : <https://www.cereq.fr/generation-historique-et-specificites-de-lenquete#:~:text=Un%20dispositif%20>

{1}

Portrait des sortants ayant participé à une mobilité pendant leur parcours éducatif

Pour cette étude, le portrait des sortants de la génération 2017 ayant réalisé une mobilité a été analysé sous l'angle académique, socio-économique et géographique.

{1.1}

Profil académique des sortants

Du point de vue académique, les profils des sortants pour la génération 2017 peuvent se caractériser par le type de baccalauréat obtenu et le diplôme final obtenu.

{1.1.1} Type de baccalauréat obtenu

Une large majorité des sortants ayant effectué une mobilité a obtenu un baccalauréat général (55 %). Ce pourcentage est le seul qui soit supérieur à celui des sortants n'ayant pas réalisé de mobilité (31 % sont titulaires d'un baccalauréat général). Pour tous les autres baccalauréats, on observe un taux de

sortants ayant réalisé une mobilité inférieur (baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique) ou égal (baccalauréat professionnel agricole et baccalauréat technologique agricole) à celui des sortants n'ayant pas participé à une mobilité.

Tableau 1 :

• Répartition par type de baccalauréat² obtenu parmi les sortants

	N'A PAS RÉALISÉ DE MOBILITÉ	A PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ	ENSEMBLE
Baccalauréat général	31 %	55 %	40 %
Baccalauréat professionnel	18 %	13 %	16 %
Baccalauréat technologique	15 %	13 %	15 %
Baccalauréat professionnel agricole	2 %	2 %	2 %
Baccalauréat technologique agricole	1 %	1 %	1 %
Non applicable ³	33 %	15 %	26 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

² Selon la nomenclature des diplômes de l'INSEE.

³ L'item « non applicable » regroupe les sortants ayant obtenu un baccalauréat international et ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme.

{1.1.2} Diplôme de sortie obtenu

En moyenne, 39 % des sortants de l'enquête Génération 2017 ont réalisé une mobilité européenne ou internationale. Cependant des écarts nets apparaissent au regard du diplôme de sortie obtenu. Si près des deux tiers des titulaires d'un master (ou équivalent) ou d'un doctorat sont partis en mobilité au moins une fois pendant leur parcours de formation (respectivement 61 % et 60 %), les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (20 %) et les personnes non

diplômées (19 %) semblent plus éloignés des opportunités de départ en mobilité.

D'une façon générale, plus le niveau de diplôme⁴ obtenu décroît, moins les sortants ont réalisé de mobilité, à l'exception des titulaires d'un diplôme de type bac+2 à 4 dans le domaine de la santé ou du social (en deçà des diplômes de même niveau dans les autres domaines).

Tableau 2 :

• Taux de sortants ayant participé à une mobilité, par niveau de sortie⁵

DIPLÔME DE SORTIE	TAUX DE SORTANTS AYANT PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ
Doctorat	60 %
Master 2, autre diplôme de niveau bac+5, dont diplômes des grandes écoles	61 %
Bac+3/4 hors secteur santé/social	44 %
Bac+2/3/4 secteur santé/social	37 %
BTS, DUT, autre diplôme de niveau bac+2	39 %
Baccalauréat, autre diplôme de niveau 4	34 %
CAP, BEP, MC, autre diplôme de niveau 3	20 %
Non diplômé	19 %
Ensemble	39 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Dans le détail de ces diplômes, les mêmes tendances sont observables : le pourcentage de personnes ayant effectué une mobilité est plus haut pour les diplômes les plus élevés, et plus généralistes (baccalauréat général, licence générale); les formations en santé semblent moins favoriser la mobilité européenne ou internationale (51 % des titulaires d'un doctorat dans le domaine

de la santé en bénéficiant, contre 69 % des titulaires d'un doctorat dans un autre domaine).

Enfin, les titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 obtenu dans une école de commerce ou une école d'ingénieurs sont ceux qui participent le plus à une mobilité (4 diplômés sur 5).

⁴ Voir la nomenclature des diplômes et des niveaux associés : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

⁵ Nomenclature Céreq en 8 catégories.

Tableau 3 :

• Taux de sortants ayant participé à une mobilité, par diplôme de sortie (détail)

BAC+5 ET PLUS	Bac+5 École de commerce	82 %
	Bac+5 École d'ingénieur	81 %
	Doctorat hors Santé	69 %
	Master	53 %
	Autre bac+5	53 %
	Doctorat Santé	51 %
Sous-ensemble		61 %
BAC+2 À BAC+4	Licence générale	47 %
	Autre bac+3/4	47 %
	BTS, DUT	40 %
	Licence professionnelle	39 %
	Bac+2/3/4 Santé, Social	37 %
	Autre bac+2	36 %
Sous-ensemble		41 %
BAC, AUTRES DIPLÔMES DE NIVEAU 4	Bac général	42 %
	Bac technologique	31 %
	Bac professionnel	30 %
	BT, BP, MC, autre diplôme de niveau 4	30 %
Sous-ensemble		34 %
DIPLÔMES DE NIVEAU 3	CAP, BEP, MC, autre diplôme de niveau 3	20 %
NON DIPLÔMÉS		19 %
Ensemble		39 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{1.2}

Profil socio-économique des apprenants

Le profil socio-économique des sortants ayant réalisé une mobilité dans leur parcours de formation a été étudié au regard du genre, des nationalités ainsi que de la catégorie socioprofessionnelle des parents.

{1.2.1} Genre des sortants ayant pris part à une mobilité depuis le CP

Sur l'ensemble des sortants en 2017, 39 % avaient réalisé au moins une mobilité pendant leur parcours (de l'école primaire et la fin de leur formation initiale). Le taux de femmes (40 %) parties en mobilité est plus important que celui des hommes (37 %).

Tableau 4 :

• Taux de mobilité par genre

	TAUX DES SORTANTS AYANT RÉALISÉ UNE MOBILITÉ
Femme	40 %
Homme	37 %
Ensemble	39 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{1.2.2} Mobilité familiale

Les sortants ayant réalisé une mobilité durant leur parcours de formation initiale sont très majoritairement nés en France (92,5 %) de parents également nés en France (à environ 84 % pour la mère et 82 % pour le père). Les autres aires géographiques de naissance les plus représentées sont l'Afrique hors Maghreb (2,3 %) et le Maghreb (1,6 %). Pour les parents des sortants, cette répartition s'inverse.

Tableau 5 :

• Répartition par pays de naissance des sortants partis en mobilité et de leurs parents

PAYS DE NAISSANCE	DU RÉPONDANT	DU PÈRE	DE LA MÈRE
France, y compris DOM-TOM	92,5 %	82,2 %	84,2 %
Afrique, hors Maghreb	2,3 %	4 %	3,7 %
Maghreb	1,6 %	5,6 %	4,7 %
Amérique	0,9 %	0,9 %	1,2 %
Europe du Sud	0,7 %	2,4 %	2,1 %
Europe de l'Est	0,5 %	0,5 %	0,7 %
Asie, Océanie	0,4 %	0,8 %	0,8 %
Europe de l'Ouest	0,4 %	0,6 %	0,6 %
Turquie ou Moyen-Orient	0,3 %	0,8 %	0,6 %
Europe centrale ou du Nord	0,2 %	0,6 %	0,7 %
Autre	0,1 %	1,7 %	0,8 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Les sortants partis en mobilité sont également très largement de nationalité française (93 %), dans une proportion supérieure à celle de leurs parents (86 % ont une mère française et 84 % un père français). Ils sont 6 % à déclarer avoir une autre nationalité.

Tableau 6 :

• Répartition de la nationalité des sortants partis en mobilité et de leurs parents

NATIONALITÉ	DU RÉPONDANT	DU PÈRE	DE LA MÈRE
Française de naissance	93 %	84 %	86 %
Étrangère	6 %	10 %	8 %
Double nationalité dont française	0,1 %	3 %	3 %
Française par acquisition	0,1 %	3 %	3 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{1.2.3} Catégorie socioprofessionnelle des parents des sortants partis en mobilité

La catégorie socioprofessionnelle des parents a été observée pour les parents qui étaient en emploi ou avaient déjà été en situation d'emploi au moment de la sortie du parcours de formation de leur enfant (en 2017 pour cette génération).

Si le taux global de participation des sortants à une mobilité est de 39 %, il est inférieur pour les sortants dont au moins un des parents est ouvrier (31 %).

Pour toutes les autres catégories d'emploi des parents (connues et communiquées par les sortants), la part de sortants partis en mobilité est supérieure ou égale à 39 %. Les sortants dont au moins un des parents est cadre, ingénieur, professeur ou en profession libérale sont les plus nombreux à partir (plus de 50 % d'entre eux ont réalisé au moins une mobilité dans leur parcours de formation).

Tableau 7 :

• Taux de mobilité par catégorie d'emploi des parents à la fin des études

CATÉGORIE D'EMPLOI DES PARENTS À LA FIN DES ÉTUDES	PÈRE	MÈRE
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	52 %	53 %
Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	43 %	46 %
Agriculteur	43 %	41 %
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	41 %	39 %
Employé de bureau, de commerce ou personnel de services	39 %	40 %
Ouvrier	31 %	30 %
Ne sait pas	28 %	30 %
Non communiqué	32 %	28 %
Ensemble	39 %	39 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

La comparaison de la répartition des sortants en fonction de la catégorie d'emploi de leurs parents illustre que les deux catégories d'emploi les plus fréquentes pour le père sont « Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur » et « Ouvrier » (21 % des sortants dans les deux cas).

Les sortants ayant un père ouvrier sont majoritaires parmi les sortants n'ayant jamais réalisé de mobilité (24 %) et ceux qui ont un père « Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur » partent en mobilité dans une proportion supérieure.

Tableau 8 :

• Répartition par catégorie d'emploi du père à la fin des études

CATÉGORIE D'EMPLOI DU PÈRE À LA FIN DES ÉTUDES	MOBILE	N'AYANT JAMAIS RÉALISÉ DE MOBILITÉ	ENSEMBLE
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	28 %	16 %	21 %
Ouvrier	17 %	24 %	21 %
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13 %	12 %	12 %
Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	11 %	9 %	10 %
Employé de bureau, de commerce ou personnel de services	9 %	9 %	9 %
Agriculteur	3 %	3 %	3 %
Ne sait pas	6 %	10 %	9 %
Non communiqué	13 %	18 %	16 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

La catégorie d'emploi la plus fréquente pour la mère est « Employée de bureau, de commerce ou personnel de services » (34 %), sans que cela ne semble avoir d'impact sur l'accès à la mobilité pour les sortants concernés. Par contre, les sortants dont

la mère est « Cadre, ingénieure, profession libérale, professeure » sont plus significativement représentés parmi les personnes mobiles (23 %) que dans la population de référence (17 %).

Tableau 9 :

• Répartition par catégorie d'emploi de la mère à la fin des études

CATÉGORIE D'EMPLOI DE LA MÈRE À LA FIN DES ÉTUDES	MOBILE	N'AYANT JAMAIS RÉALISÉ DE MOBILITÉ	ENSEMBLE
Employée de bureau, de commerce ou personnel de services	35 %	33 %	34 %
Cadre, ingénieure, profession libérale, professeure	23 %	13 %	17 %
Ouvrière	9 %	13 %	11 %
Technicienne, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	8 %	6 %	7 %
Artisan, commerçante, cheffe d'entreprise	6 %	6 %	6 %
Agricultrice	2 %	1 %	1 %
Ne sait pas	9 %	13 %	11 %
Non communiqué	9 %	15 %	13 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{1.3}

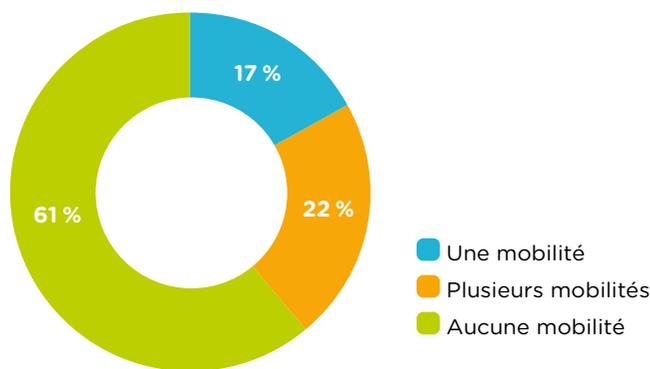
Des profils mobilitaires ?

{1.3.1} Fréquence de séjours de mobilité

Si 39 % de sortants de la génération 2017 ont réalisé au moins une mobilité entre le primaire et la fin de leur parcours de formation, 22 % en ont effectué plusieurs (soit 56,4 % des personnes parties en mobilité).

Graphique 1 :

- Part des sortants ayant réalisé un ou plusieurs séjours durant leur scolarité



Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Pour les sortants ayant réalisé une seule mobilité, ce séjour a le plus souvent eu lieu au collège ou au lycée (62 %). Lorsque les sortants ont effectué plusieurs mobilités, une large majorité en a également réalisé au moins une au collège ou au lycée (85 %).

50 % des sortants partis à plusieurs reprises dans leur parcours académique ont réalisé au moins une mobilité à l'issue de leur baccalauréat ; cette proportion est similaire (proportionnellement) pour les sortants partis une seule fois.



Plus une personne est **partie jeune** (au primaire), plus la probabilité qu'elle reparte en mobilité augmente.

Tableau 10 :

- Période scolaire de la mobilité pour les sortants concernés

PÉRIODE SCOLAIRE DU SÉJOUR À L'ÉTRANGER	SORTANTS AYANT RÉALISÉ UNE SEULE MOBILITÉ	SORTANTS AYANT RÉALISÉ PLUSIEURS MOBILITÉS
Après le baccalauréat	34 %	50 %
Au collège ou au lycée	62 %	85 %
Entre le CP et le CM2	3 %	17 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

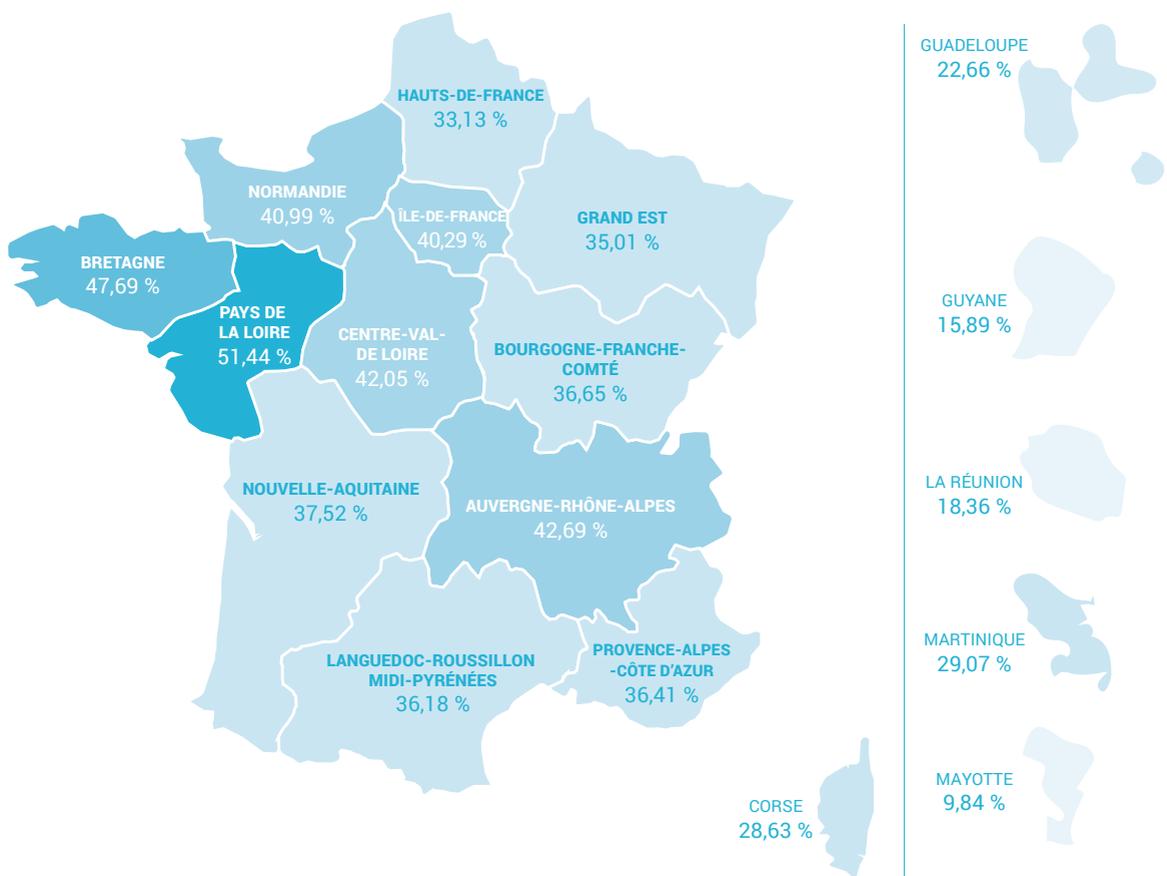
{1.3.2} Analyse des origines régionales des départs en mobilité

À l'échelle des régions de résidence des sortants en classe de 6^e, des disparités apparaissent au sein de la population de référence :

- 6 régions ont un taux de départ en mobilité des sortants supérieur à la moyenne nationale, par ordre décroissant : Pays de la Loire, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Normandie et Île-de-France;
- À l'inverse, les 6 régions ayant les taux de départ en mobilité les plus faibles pour la génération 2017 sont les régions insulaires et d'outre-mer (toujours par ordre décroissant) : la Martinique, la Corse, la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane et Mayotte.

Carte 1 :

- Taux de sortants ayant réalisé au moins une mobilité depuis le CP par région de résidence en 6^e



Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

⁶ Ce repère a été choisi, car, au fil de leur parcours de formation initiale, les sortants peuvent ensuite être conduits à déménager pour résider à proximité de leur établissement.

Le tableau 11 présente la participation à une mobilité en fonction du type de commune de résidence des sortants l'année de leur 6^e. La participation à une mobilité varie en fonction du type de commune de résidence des sortants. Les personnes résidant dans les villes centres ont la même proportion de

participation à une mobilité (54%) que celles qui n'ont jamais réalisé de mobilité, tandis que les personnes vivant en banlieue ont une participation de 25%, ce qui est inférieur à la moyenne générale (27%).

Tableau 11 :

• **Participation à une mobilité en fonction du type de commune de résidence des sortants**

STATUT DE LA COMMUNE	N'A JAMAIS RÉALISÉ DE MOBILITÉ	A PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ	ENSEMBLE
Ville centre	54 %	54 %	54 %
Banlieue	28 %	25 %	27 %
Ville isolée	5 %	3 %	4 %
Hors unité urbaine	1 %	1 %	1 %
Non communiqué	11 %	17 %	14 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Le tableau suivant présente le taux de participation à une mobilité en fonction de la résidence des sortants en QPV⁸ sur l'année académique 2016-2017.

commune de résidence. Les sortants résidant à l'étranger ont le taux le plus élevé de participation à une mobilité (51%). Les sortants résidant dans un QPV ont le taux le plus faible, avec seulement 27% ayant pris part à une mobilité.

On peut observer que le taux de participation à une mobilité varie en fonction du statut QPV de la

Tableau 12 :

• **Participation à une mobilité en fonction de la résidence des sortants en QPV sur l'année académique 2016-2017**

QPV DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE À LA FIN DES ÉTUDES	TAUX DE SORTANTS AYANT PRIS PART À UNE MOBILITÉ
Étranger	51 %
Hors QPV	40 %
Dans un QPV	27 %
Non communiqué	43 %
Ensemble	39 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

⁷ Ce code est calculé en fonction de la population au recensement 2017.

⁸ Quartier prioritaire de la politique de la ville.

{2}

Caractéristiques des mobilités réalisées

L'analyse a ensuite porté sur les caractéristiques des mobilités réalisées par les sortants de la génération 2017, en termes de motif, de période et de destination.

{2.1}

Motifs et périodes des mobilités réalisées

{2.1.1} Motif du plus long séjour dans le secondaire⁹

Les mobilités réalisées dans le secondaire par les sortants de la génération 2017 relevaient très largement de mobilités d'études (57,28 %), ou d'échanges scolaires et de séjours linguistiques (27,46 %).

Les mobilités réalisées pendant les années de lycée montrent une diversité plus grande : il peut également s'agir de mobilités de stage (12,47 %), pour exercer un emploi ou effectuer un bénévolat/volontariat (même si ces motifs restent assez marginaux).

Tableau 13 :

• Motif du plus long séjour réalisé dans le secondaire

	ÉTUDES	ÉCHANGE SCOLAIRE OU LINGUISTIQUE	STAGE	TRAVAIL	BÉNÉVOLAT OU VOLONTARIAT	AUTRE
Au collège	61 %	29 %	1 %	-	-	8 %
Au lycée	52,04 %	24,57 %	12,47 %	2,45 %	0,70 %	7,77 %
Ensemble	57,28 %	27,46 %	5,54 %	1,21 %	0,55 %	7,96 %

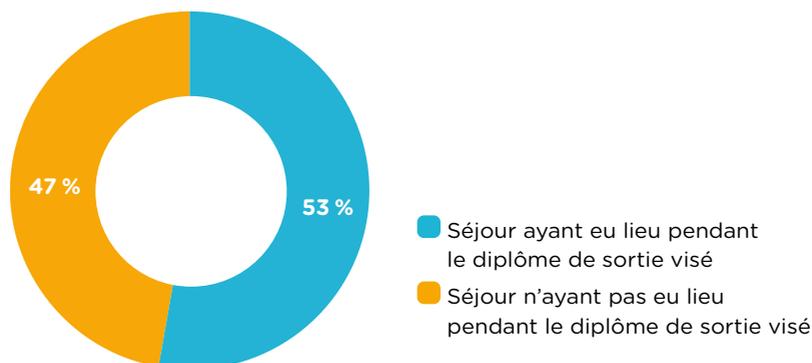
Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{2.1.2} Période des mobilités réalisées dans l'enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur, les mobilités sont très généralement réalisées en dehors d'une année de césure (88 %) et se caractérisent par un fort pourcentage de réalisation pendant le diplôme de sortie visé (53 %).

Graphique 2 :

• Part des mobilités ayant eu lieu pendant le diplôme de sortie visé



Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

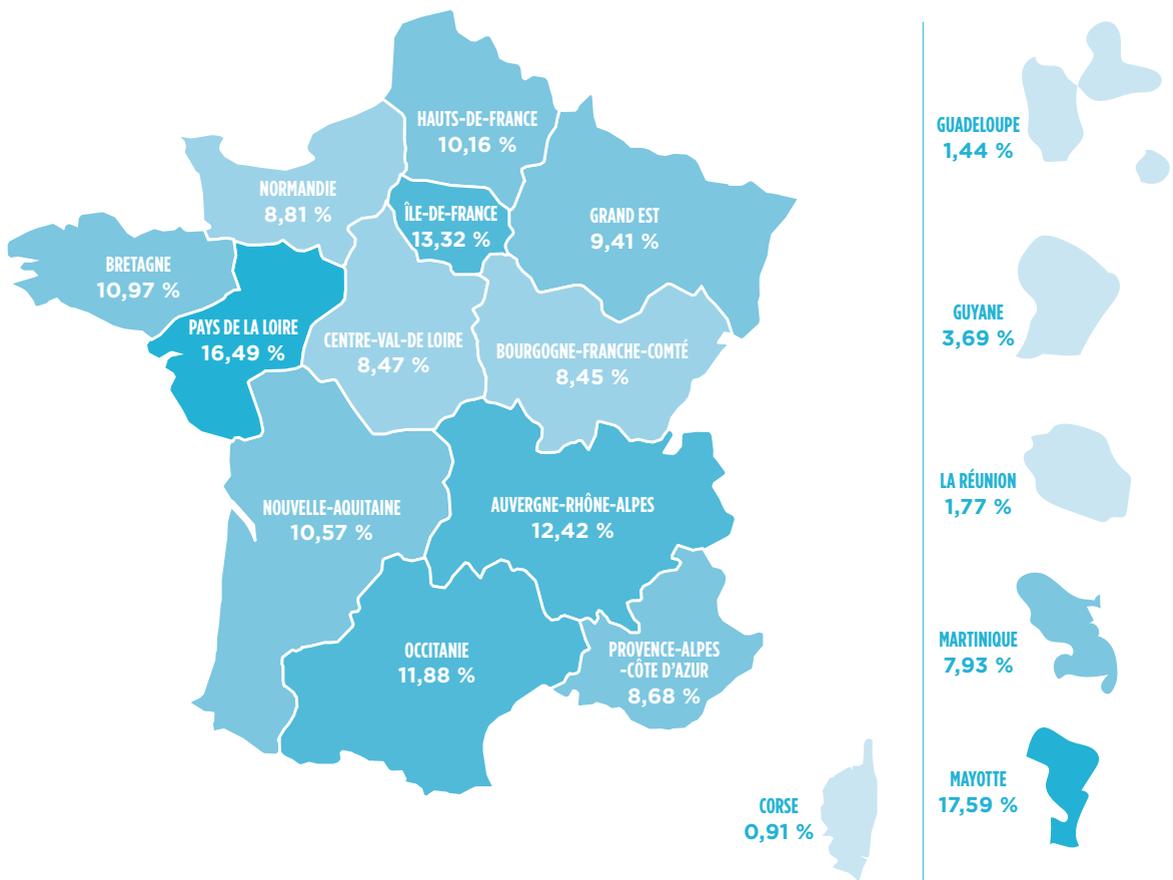
⁹ Les motifs de séjour les plus longs ne sont connus que pour le secondaire, dans l'enquête actuelle.

Ces mobilités réalisées pendant la dernière formation sont hétérogènes en fonction de la localisation de l'établissement d'enseignement supérieur d'inscription :

- Mayotte (17,59 %), les Pays de la Loire (16,49 %) et l'Île-de-France (13,32 %) sont les trois régions affichant le taux le plus élevé.
- À l'autre extrême, on retrouve la Guyane (3,69 %), la Réunion (1,77 %), la Guadeloupe (1,44 %) et la Corse (0,91 %).

Carte 2 :

• Part de sortants ayant séjourné à l'international durant leur dernière formation en fonction de la région du dernier établissement d'enseignement supérieur fréquenté



Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

{2.2}

Destinations principales lors du séjour le plus long selon le niveau d'études

Les trois destinations les plus fréquentes de mobilité (tous niveaux de formation confondus) sont le Royaume-Uni¹⁰ (24 %), l'Espagne (15 %) et l'Allemagne (11 %).

Pour les séjours les plus longs, le continent de destination privilégié est l'Europe (78 % des mobilités longues), quel que soit le niveau d'études pendant lequel cette mobilité a été réalisée.

Cependant la prépondérance de l'Europe en tant que destination phare est surtout marquée pour les mobilités longues du secondaire, les autres continents étant très peu représentés. Pour les mobilités longues du primaire, l'Afrique est le 2^e continent de destination (23 %), alors que, pour celles du supérieur, ce sont l'Amérique du Nord (15 %) et l'Asie/Océanie (14 %) qui se placent en 2^e et 3^e positions.

Tableau 14 :

• Destination du plus long séjour de mobilité réalisé, selon le niveau d'études

DESTINATION	SECONDAIRE	SUPÉRIEUR
Europe	91 %	61 %
Amérique du Nord	4 %	15 %
Asie, Océanie	2 %	14 %
Afrique	3 %	5 %
Amérique du Sud	0 %	4 %
Non communiqué	0 %	1 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

*

¹⁰ Les mobilités réalisées dans le cadre de cette enquête ont été réalisées avant le Brexit.

{3}

Insertion professionnelle des sortants ayant réalisé une mobilité

L'enquête Génération du Céreq permet également une vision dans le temps des trajectoires des sortants d'une génération.

Pour les sortants de la génération 2017, les données sur leur entrée dans l'emploi de la fin de leur formation initiale à la période de l'enquête (36 mois plus tard) sont agrégées autour des axes suivants, permettant la comparaison entre les sortants ayant réalisé une mobilité ou ceux étant restés en France pendant leur formation initiale :



Tableau 15 :

• **Nombre moyen de mois en situation d'emploi, de chômage ou de reprise de formation**

MOYENNE DU...	A PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ	N'A JAMAIS RÉALISÉ DE MOBILITÉ	ENSEMBLE
Temps d'accès au premier emploi en nombre de mois	4,1	5,5	4,9
Nombre de mois en emploi (hors jobs de vacances)	29,3	25,9	27,2
Nombre de mois en job de vacances	0,1	0,1	0,1
Nombre de mois au chômage	5,9	9,0	7,8
Nombre de mois en formation ou reprise d'études	0,93	1,16	1,07

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Pour les sortants mobiles de l'enseignement supérieur, l'analyse des trajectoires d'accès (ou non) à l'emploi permet d'identifier que :

- Ceux-ci accèdent plus rapidement et plus durablement à un emploi à durée indéterminée que les sortants n'ayant jamais réalisé de mobilité (de 10 à 20 % en fonction de la durée de la mobilité effectuée), bien que de manière légèrement différée ;
- Ils sont moins souvent dans une situation de chômage persistant ou récurrent (avec un taux

inférieur ou égal à 5 % contre 15 % pour les sortants n'ayant pas réalisé de mobilité) ;

- En dehors de ceux ayant réalisé une mobilité de moins d'un mois, les sortants mobiles s'insèrent moins souvent dans des emplois à durée déterminée ;
- Ils semblent légèrement moins susceptibles de mener un parcours durable en dehors du marché du travail ou de reprendre une formation complémentaire.

Tableau 16 :

• **Trajectoire type d'accès à l'emploi en fonction de la durée¹¹ de la mobilité la plus longue pour les sortants de l'enseignement supérieur**

TRAJECTOIRE MARQUÉE PAR...	MOBILITÉ				N'A JAMAIS RÉALISÉ DE MOBILITÉ
	DE 1 À 56 JOURS	DE 57 À 152 JOURS	DE 153 À 243 JOURS	PLUS DE 243 JOURS	
Accès différé à l'emploi à durée indéterminée (EDI ¹²)	18 %	19 %	20 %	19 %	14 %
Accès rapide et durable à l'EDI	39 %	47 %	49 %	38 %	27 %
Accès rapide et récurrent à l'emploi à durée déterminée (EDD)	19 %	14 %	11 %	15 %	19 %
Accès tardif à l'activité	5 %	4 %	4 %	7 %	6 %
Chômage persistant ou récurrent	5 %	3 %	2 %	4 %	15 %
Parcours durable hors du marché du travail	2 %	2 %	2 %	4 %	5 %
Parcours marqué par un retour en formation	5 %	3 %	2 %	4 %	7 %
Sortie de l'emploi vers le chômage	4 %	6 %	6 %	6 %	4 %
Sortie du marché du travail	3 %	2 %	2 %	4 %	3 %

Source : Céreq, Génération 2017. Traitement des données : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

¹¹ Les valeurs aberrantes ont été supprimées de l'échantillon (au-delà de trois écarts-types par rapport à la moyenne). Les durées égales à zéro ont été écartées.

¹² Emploi salarié (CDI, fonctionnaires) ou non-salarié.

Tableaux, graphes et cartes (par ordre d'apparition)

Tableau 1 : Répartition par type de baccalauréat obtenu parmi les sortants ayant participé à une mobilité...	7
Tableau 2 : Taux de sortants ayant participé à une mobilité, par niveau de sortie.....	8
Tableau 3 : Taux de sortants ayant participé à une mobilité, par diplôme de sortie (détail)	9
Tableau 4 : Taux de réalisation de mobilité par genre	10
Tableau 5 : Répartition par pays de naissance des sortants partis en mobilité et de leurs parents.....	10
Tableau 6 : Répartition de la nationalité des sortants partis en mobilité et de leurs parents.....	11
Tableau 7 : Taux de mobilité par catégorie d'emploi des parents à la fin des études.....	11
Tableau 8 : Répartition par catégorie d'emploi du père à la fin des études.....	12
Tableau 9 : Répartition par catégorie d'emploi de la mère à la fin des études.....	12
Graphe 1 : Part des sortants ayant réalisé un ou plusieurs séjours durant leur scolarité.....	13
Tableau 10 : Période scolaire de la mobilité pour les sortants concernés.....	13
Carte 1 : Taux de sortants ayant réalisé au moins une mobilité depuis le CP par région de résidence en 6 ^e ...14	
Tableau 11 : Participation à une mobilité en fonction du type de commune de résidence des sortants.....	15
Tableau 12 : participation à une mobilité en fonction de la résidence des sortants en QPV sur l'année académique 2016-2017	15
Tableau 13 : Motif du plus long séjour réalisé dans le secondaire	16
Graphe 2 : Part des mobilités ayant eu lieu pendant le diplôme de sortie visé.....	16
Carte 2 : Part de sortants ayant séjourné à l'international durant leur dernière formation en fonction de la région du dernier établissement d'enseignement supérieur fréquenté.....	17
Tableau 14 : Destination du plus long séjour de mobilité réalisé, selon le niveau d'études.....	18
Tableau 15 : Nombre moyen de mois en situation d'emploi, de chômage ou de reprise de formation.....	19
Tableau 16 : Trajectoire type d'accès à l'emploi en fonction de la durée de la mobilité la plus longue pour les sortants de l'enseignement supérieur	20

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus+ et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus+ ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation est un Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère du Travail. Elle est située à Bordeaux et emploie 157 personnes.

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014 et renouvelé en 2021. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus+ est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

Sont également inscrites au cœur du programme les transitions numérique et écologique.

agence.erasmusplus.fr

©Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Nelly Fesseau

Mai 2023 - ©ShutterstockImages

ISSN: 2554-0165

Imprimeur: Korus Imprimerie





L'Observatoire Erasmus+

